



Président : Lucien GRIFFOND
Tél. : 06.08.53.48.78 – 03.84.51.33.80
Courriel : unionrandonneeverte@orange.fr
Site Internet : <http://www.union-randonnee-verte.fr>

Association loi 1901 n° 09777 – JO du 29/12/1983
N° RNA : W253000232 (anc. Réf. 0253003114)
Adhérente FFRP n° 05766
N° SIRET : 490 946 720 00037 – APE : 9312Z
Siège social : Mairie – 2 rue de la Gare - 25560 Frasne
Pour nous écrire : 4 rue des Gentianes – le Nod
39250 Mignovillard

Synthèse de la réunion du territoire de la CC du Doubs Baumois Du 12 mars 2019 à Baume-les-Dames

Présents : Gaëtan GOUGET : agent de développement à la CCDB en charge du dossier « randonnées » -
Jean-Yves BOUGAUD : président de l'USB Montagne – Michel VUILLEMIN : responsable sentiers de l'USB
Montagne – Lucien GRIFFOND : président de l'URV et Sylviane ECOCHARD : assistante administrative de l'URV

Excusés : Françoise ROUTHIER : responsable sentiers de l'association « Les P'tits Moulins »

Absents : le Comité des Fêtes de Villers-St-Martin

1 – Présentation

M. Gaëtan GOUGET, agent de développement, est arrivé en septembre à la CCDB et a repris, entre autre, le dossier « randonnées ». M. GOUGET remplace Léonard SCHAUSS qui lui-même venait de l'ex-CC Vaîte-Aigremont.

M. Jean-Yves BOUGAUD, président de l'USB, et ancien vice-président de la CCDB en charge du dossier « randonnées », a travaillé sur la création, le balisage et la préparation de la signalétique des itinéraires du secteur (excepté le Val de Cusance).

M. Michel VUILLEMIN est responsable des équipes de baliseurs de l'USB. Ils entretiennent la plus grande partie des circuits baumois mais ne peuvent faire plus aujourd'hui.

Mme Françoise ROUTHIER, excusée, est responsable des équipes de baliseurs pour les circuits de la vallée du Cusancin. Une nouvelle association a été créée « les P'tits Moulins » en remplacement de l'AFR de la Vallée et des Monts. L'association apporte son aide pour le balisage et l'entretien des deux circuits du Comité des Fêtes de Villers-St-Martin.

2 – Entretien et balisage

Le problème récurrent de ces 10 dernières années, et qui n'a pas encore été résolu à ce jour, est l'absence d'entretien de nombreux circuits qui sont même à l'abandon et dans l'impossibilité d'être parcourus. Par ses contrôles, l'URV le signale depuis toutes ces années.

M. BOUGAUD et M. VUILLEMIN font part de leur constat sur le terrain qui rejoint celui de l'URV.

Il n'y a pas de problème en ce qui concerne l'entretien et le balisage des circuits pris en charge par les associations. Le balisage est de bonne qualité, le cheminement est bien marqué (donc circuits fréquentés) et surveillé régulièrement.

En 2017, embauché à la CCDB, M. SCHAUSS avait parcouru les itinéraires pour évaluer leur intérêt et les problèmes de signalétique directionnelle, d'entretien et de balisage. Mais son départ en juillet 2018 n'a pas permis de terminer ce travail.

D'autre part, pour rappel, M. SCHAUSS avait mis en œuvre sur l'ex-CCVA, avec l'appui de bénévoles, le balisage et la signalétique sur 2 circuits validés par le Département, donc inscrits au PDIPR. L'URV leur avait apporté conseils et formation aux techniques de balisage. Ces deux circuits font partie aujourd'hui de la CCDB.

L'URV demande à M. GOUGET s'il a reçu des directives des élus pour l'entretien des circuits issus de l'ex-CCVA, de l'ex-CCDBB et ces circuits non suivis par les associations. L'URV en a supprimé de la base de données, mais les communiquera à M. GOUGET.

M. GOUGET n'a pas de réponse à ce sujet mais nous informe qu'il n'a pas pour mission d'effectuer ce travail.

3 – Discussion sur la signalétique directionnelle

En effet, cette signalétique ne respecte pas complètement la charte départementale mais surtout, en de nombreux endroits, les poteaux et les lames directionnelles ont été posés au mauvais endroit et dans le mauvais sens. M. BOUGAUD, qui est à l'origine du dossier, informe qu'il n'y a pas eu de relecture ni de signature du BAT, alors qu'il avait réalisé tout le travail en amont (recensement des carrefours, lieu exact de la pose, etc.)

4 – En conclusion

L'objectif de cette réunion était de faire connaissance et de voir comment la CCDB peut venir en appui aux bénévoles pour ce qui concerne certains travaux d'aménagement : escaliers à refaire, gros élagage, sécurisation, maintien de l'ouverture des points de vue, etc.

Les associations et M. GOUGET travailleront ensemble sur le problème de la signalétique.

Il est convenu de sensibiliser les élus (les membres de la commission concernée) à ce problème des circuits non entretenus afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires : abandon définitif ou entretien par prestataires, salariés, ... (prévoir un diaporama pour montrer l'état du réseau).